



FLASH INFO : Mobilité et avancement

La DAP nous informe aujourd'hui du **report de la publication des mobilités surveillants, surveillants brigadiers et brigadiers chefs expertise** : celle-ci devrait avoir lieu **le 20 mars**.

Le **tableau d'avancement 2025 des brigadiers chefs expertise** est quant à lui annoncé en **cette fin de semaine ou au début de la semaine prochaine....**

Aucune date n'est communiquée pour les **TA de major expertise et encadrement ! Inacceptable !**

L'**UFAP UNSa Justice** déplore ces **retards indignes** d'une direction générale ! Par le non-respect de ses annonces et de son propre calendrier, la **DGAP pénalise l'ensemble des collègues qui ont un projet de mobilité**. Pour être à la hauteur de ses missions, il est grand temps que la DGAP agisse pour mettre fin à la surcharge de travail, au défaut d'attractivité de ses services et aux sous-effectifs chroniques qui sévissent jusque dans ses services RH. Et sans oublier de prévoir des outils informatiques efficaces et adaptés, y compris à des réformes historiquement mal anticipées...

Chaque jour on demande l'impossible aux Pénitenciers, et quand il s'agit de respecter leurs droits à la mobilité ou à l'avancement, **il n'y a plus personne à la DGAP !**

**L'UFAP UNSa JUSTICE
VOUS iNFORME**